

La VAE collective en entreprise : un levier pour répondre aux enjeux de gestion des compétences

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est un dispositif individuel qui permet de faire reconnaître l'acquisition de compétences professionnelles avec, à la clé, l'obtention d'une certification reconnue par l'Etat. Il peut cependant s'inscrire dans un cadre collectif et devenir ainsi, pour les RH, un véritable atout pour accompagner les évolutions de carrière et dynamiser l'attractivité de l'entreprise. Mais connaissez-vous réellement ce dispositif ?

Les chiffres globaux sur la VAE communiqués en 2025 par le Ministère du Travail sont plutôt encourageants :



Sources :

Données chiffrées : [Transformation de la validation des acquis d'expérience | Travail-emploi.gouv.fr | Ministère du Travail et des Solidarités](https://travail-emploi.gouv.fr/Ministere-du-Travail-et-des-Solidarites)

<https://culture-rh.com/vae-en-entreprise-integrer-strategie-rh/>

La VAE collective permet de répondre, entre autre, aux objectifs suivants :

- accompagner les salariés vers une évolution de poste
- soutenir la mobilité interne des salariés
- fidéliser les talents et reconnaître les compétences acquises

Pour quelles raisons faut-il intégrer la VAE dans une stratégie RH ?

Les salariés peuvent exercer au quotidien leurs missions et responsabilités sans pour autant disposer d'une certification à la hauteur de leurs compétences réelles.

La VAE collective permet de réduire l'écart entre les compétences effectivement maîtrisées et leur validation formelle. En se lançant dans ce dispositif, les entreprises peuvent ainsi valoriser des parcours, sécuriser des trajectoires professionnelles, mieux anticiper les besoins d'évolutions et de recrutement, etc.

Face aux évolutions permanentes du monde du travail et à l'allongement de la vie professionnelle, la VAE collective est, un outil valorisant, qui permet aux entreprises de faire reconnaître les compétences des salariés par l'obtention d'un diplôme reconnu.

C'est une façon de gagner en agilité pour essayer également de pallier aux difficultés de recrutement.

Comment faire le bon choix entre VAE et formation ?

Il faut tout d'abord s'interroger sur l'objectif : s'agit-il d'acquérir de nouvelles compétences ou de faire reconnaître celles déjà maîtrisées ? La VAE est adaptée aux salariés expérimentés qui possèdent les compétences requises sans disposer d'une certification correspondante. La formation est pertinente lorsque les compétences restent à développer.

La VAE collective nécessite néanmoins de la motivation et un travail personnel important. Mais la dynamique de groupe, ainsi que l'accompagnement spécifique mis en place dans ce dispositif, est un atout essentiel. La VAE collective se conçoit dès lors qu'un groupe de salariés manifeste le souhait de faire reconnaître leurs compétences sans pour autant suivre une formation certifiante.

A Cnam Entreprises, nous accompagnons toutes les entreprises implantées sur le territoire national, qui souhaitent déployer une action globale d'évolution professionnelle de leurs collaborateurs. Notre expertise reconnue grâce à l'accompagnement de nombreux clients nous permet de vous accompagner dans vos projets de VAE collective.

Pour échanger sur votre projet, contactez- nous :

01 58 80 89 72

entreprises@lecnam.net

le **cnam**
entreprises

**La VAE collectif
en entreprise:
un levier pour répo
aux enjeux de gest
des compétences**



9 juillet 2026